

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand
Conseil

15_P05_122

N° de tiré à part : ~~15-101-320~~

Déposé le : 28.04.15

Scanné le :

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Revalorisation des métiers du domaine pénitentiaire.

Texte déposé

Les Agents de Détention (AD) font un travail essentiel pour la sécurité publique, essentiel mais dont la pénibilité doit être reconnue. Il leur est demandé de multiples qualités telles que la disponibilité pour des horaires irréguliers de jour comme de nuit, de faire preuve de diplomatie, d'être rigoureux tout en sachant gérer, seuls ou en équipe, des situations conflictuelles stressantes avec sagesse. Le métier s'est encore compliqué ces dernières années avec, notamment, des problématiques psychiatriques et il leur faut avoir la faculté de s'adapter constamment à la diversité et à l'évolution des comportements afin de pouvoir répondre à ces situations.

Dans son dernier rapport la COGEST observe une nouvelle fois que le métier d'agent de détention doit être revalorisé. Ces observations répétitives ne sont que peu suivies d'effets jusqu'à ce jour.

Pourquoi y a-t-il des différences salariales aussi creusées entre cantons pour un même travail ? Pour revaloriser et recruter plus aisément dans ce domaine de manière satisfaisante ne peut-on imaginer, par exemple, une prime de risque ? Comment se fait-il que nous ayons assisté à une succession de directeurs d'établissements pénitentiaires ces cinq dernières années ? La problématique est-elle aussi salariale vu la pénibilité du poste ? Là aussi comment expliquer la grande différence d'enclassement entre Cantons pour un même travail ?

Le Conseil d'Etat est invité par la voie de ce postulat à étudier toutes les pistes visant à revaloriser les métiers du domaine pénitentiaire et à proposer rapidement des solutions au GC.

Il est invité également à dresser un rapport expliquant les raisons du changement récurrent des directions de nos établissements pénitentiaires ces dernières années.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

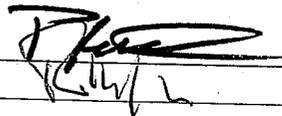
Véronique Hurni, 28 avril 2015

~~et~~ Veronique Hurni

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

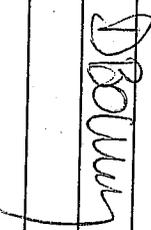
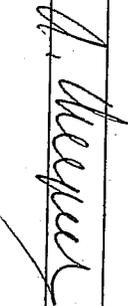
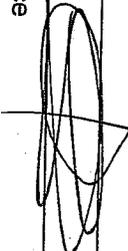
Signature(s) :

Guignard Pierre
RUBATEL DENIS



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Aellen Catherine		
Ansermet Jacques		
Apothéloz Stéphanie		
Attinger Doepper Claire		
Aubert Mireille		
Baehler Bech Anne		
Baillif Laurent		
Bendahan Samuel		
Berthoud Alexandre		
Bezençon Jean-Luc		
Blanc Mathieu		
Bolay Guy-Philippe		
Bonny Dominique-Richard		
Borloz Frédéric		
Bory Marc-André		
Bovay Alain		
Brelaz Daniel		
Brelaz François		
Buffat Marc-Olivier		
Buffat Michaël		
Butera Sonya		
Cachin Jean-François		
Calpini Christa		
Capt Gloria		
Chapalay Albert		
Chappuis Laurent		
Cherbuin Amélie		
Chevalley Christine		
Chollet Jean-Luc		
Chollet Jean-Marc		
Christen Jérôme		
Christin Dominique-Ella		
Collet Michel		
Cornamusaz Philippe		
Courdasse Régis		
Cretegyng Gerald		
Cretegyng Laurence		
Crottaz Brigitte		
De Montmolin Martial		
Debluè François		
Démétradès Alexandre		
Desmeules Michel		
Despot Fabienne		
Devaud Grégory		
Divorne Didier		
Dolivo Jean-Michel		
Ducommun Philippe		
Dupontet Aline		
Durrussel José		
Duvoisin Ginette		
Eggenberger Julien		
Ehrwein Nilhan Céline		
Epars Olivier		
Favrod Pierre-Alain		
Ferrari Yves		
Freymond Cantone Fabienne		
Gander Hugues		
Genton Jean-Marc		
Germain Philippe		
Glauser Alice		
Glauser Nicolas		
Golaz Olivier		
Grandjean Pierre		
Grobéty Philippe		
Guignard Pierre		
Haldy Jacques		
Haury Jacques-André		
Hurni Véronique		
Induni Valérie		
Jaccoud Jessica		
Jaquet-Berger Christiane		
Jaquier Remy		
Jobin Philippe		
Jungclauss Delarze Suzanne		
Kappeler Hans Rudolf		

Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Labouchère Catherine	Oran Marc	Schelker Carole
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Schwab Claude
Mallefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc
Marion Axel	Podio Sylvie	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Tosato Oscar
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Uffer Filip
Melly Serge	Rezzo Stéphane	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Richard Claire	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarroz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Schaller Graziella	Züger Eric
Nicolet Jean-Marc		

Kerren Olivier

Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Kunze Christian